

17/2016.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Du GARD

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLIGUIERES**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Date de la convocation

Date d'affichage

Objet de la délibération :

**Autorisation de
défrichement LAFARGE
Parcelles LACAU**

Séance du vingt-quatre mars deux mil seize

L'an deux mille seize et le vingt-quatre mars

à 18 heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry PEREZ.

Présents : BOVE Stéphan, CHARANE Bernard, CLAUSEL Francis, DELON Davy, FAURE Régis, HOARAU Emmanuelle, JACQUEMIN Laurent, LE MERDY Monique, TADBIRT Béatrice.

Absentes excusées : DEVAUX Hélène, SERDOS-GOUVARD Nathalie, PAUT Magali.

Absent : RAFFAELLI Ange.

Dans le cadre du projet d'extension/renouvellement de la carrière, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'autorisation de défrichement présentée par LAFARGE GRANULATS FRANCE concernant les parcelles, propriétés de la commune, cadastrées lieu-dit 'Lacau' section C N° 78, 109, 110, 112, 131.

M. le Maire, donne pouvoir et mandat à M. Pascal RINGOT, Directeur Général de la société LAFARGE GRANULATS FRANCE, pour déposer la demande d'autorisation de défrichement sur les terrains mentionnés et signer tous les documents s'y rapportant, représenter la commune lors des visites sur place, réaliser les travaux de défrichement et à être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement dans le respect de la réglementation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette procédure.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

du

Copie certifiée conforme au registre,

Le Maire,

